Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260226-2026_002-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 FEVRIER 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	19 février 2026
Date d'affichage de la convocation	19 février 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	14

Étaient présents :

Hubert LORAND	André MASSARD	Carine PEILA-BINET
Vincent CRESPEL	Joseph VERGER	Alain MASSARD
Christine BOUGAULT	Lydie MÉAL	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Karine LEMOINE	Ingrid PICAUT
Chrystèle BARBIER	Laëtitia CHIFFAIN	

Était excusé : Aurélien BUREL *(Procuration à Chrystèle BARBIER)*

FONCTION PUBLIQUE

2026-002 – TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

➲ **Le Maire informe l'assemblée :**

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent qui interviendra au 1er juillet 2026, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

➲ **En raison de l'avancement de grade, le Maire propose à l'assemblée :**

La suppression d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet (catégorie C) et simultanément la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet (catégorie C)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'adopter la proposition du Maire,
- **DE MODIFIER** le tableau des emplois ci-après, à compter du 1er juillet 2026,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

	TABLEAU DES EFFECTIFS A CE JOUR	Temps de travail	Pourvu
Catégorie A	Attaché	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint administratif principal 1ère classe	28/35ème	1
	TOTAL filière administrative		**2**
Catégorie C	Agent de maîtrise	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique principal 2ème classe	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique territorial	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique territorial	21/35ème	1
	Total filière technique		**4**
Catégorie C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35/35ème	1
	Total filière culturelle		**1**
	TOTAL GÉNÉRAL		**7**

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260226-2026_002-DE

	TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2026	Temps de travail	Pourvu
Catégorie A	Attaché	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint administratif principal 1ère classe	28/35ème	1
	TOTAL filière administrative		**2**
Catégorie C	Agent de maîtrise principal	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique principal 2ème classe	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique territorial	35/35ème	1
Catégorie C	Adjoint technique territorial	21/35ème	1
	Total filière technique		**4**
Catégorie C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35/35ème	1
	Total filière culturelle		**1**
	TOTAL GÉNÉRAL		**7**

La secrétaire de séance,
Laëtitia CHIFFAIN

Pour extrait conforme,
Le Maire, Hubert LORAND